

Réf: Dossier 375461

Avis de constitution

SOCIETE « FRAICHES INTER »

Siège ABIDJAN COCODY AKOUEDO JULES VERNE, Lot
239, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FRAICHES INTER »

Objet : Commerce général, Import – export,
Services..Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Import – export
Services

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY AKOUEDO JULES VERNE,
Lot 239, Ilot 28

Dirigeant(s) M OMIALE MOHAMED YOUSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01133 du 05/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07563/GTCA/RC/2025 du 05/02/2025

